



Le choix de la CGT est celui d'une école publique, libre et laïque dont l'objectif premier est la réussite de toutes et de tous en matière d'éducation, de qualification et d'émancipation. La CGT est engagée dans les luttes avec tous les personnels : **L'éducation est notre priorité.**

Du 27 novembre au 4 décembre 2014
Elections professionnelles



“ Pour nos conditions de travail, non à l'austérité
oui à un service public de qualité, **votez CGT** ”

ECOLE : d'autres choix sont possibles...



Redonner du sens à notre métier

Aujourd'hui notre métier a changé et nos missions sont difficiles à assurer. L'augmentation de notre charge de travail et la multiplication de nos tâches périphériques conduisent souvent à des situations de souffrance. Les réformes de ces dernières années font peser sur les personnels la responsabilité de l'échec, en les culpabilisant. Le sens de nos missions auprès des élèves n'est plus visible. Il existe un vrai décalage entre le discours affiché et les réalités de plus en plus inégalitaires de l'Ecole. Il faut rompre avec la vision élitaire de l'Ecole pour construire collectivement une culture commune plurielle.

Lutter contre l'échec scolaire et un système inégalitaire, tendre vers la réussite pour toutes et tous

Pour la **CGT Educ'action**, il faut une vraie politique ambitieuse pour l'École, qui n'hésite pas à donner plus à ceux qui ont moins, pour lutter contre l'échec scolaire : plus de personnels et de moyens pour fonctionner, une politique d'ouverture culturelle et le développement de pédagogies de progrès. Cela doit passer par une réelle diminution des effectifs par classe et une réelle politique d'éducation prioritaire.

Avec les personnels, la CGT Educ'action s'oppose :

- Au Socle Commun et à la mécanisation des apprentissages.
- Aux classes surchargées et à la pénurie d'enseignant-e-s.
- A la réforme des rythmes scolaires qui n'améliore ni les conditions d'apprentissage des élèves ni les conditions de travail des personnels.
- A l'Ecole de la reproduction et du tri social.

Ensemble, REVENDIQUONS une Ecole où :

- Les programmes sont ambitieux et laissent une plus grande liberté pédagogique.
- Les écoles sont à taille humaine et les classes à effectifs réduits.
- Des personnels spécialisés formés en nombre suffisant prennent en charge réellement la difficulté ou le handicap.
- Les enseignant-e-s ont les moyens de travailler collectivement.
- Le rôle du Conseil des Maître-esse-s est renforcé pour le fonctionnement des écoles avec des directeur-trices aidé-e-s par des personnels administratifs statutaires.
- L'accompagnement des élèves en situation de handicap est assuré par des personnels formés, titulaires de la fonction publique avec la titularisation des AVS.

Revendiquer avec la CGT Educ'action, c'est lutter pour :

La création d'emplois statutaires pour toutes les catégories de personnels.

La titularisation sans condition de concours ni de nationalité, avec une formation adaptée, de tous les non-titulaires.

L'amélioration de nos conditions de travail (réduction du temps de travail, respect de nos missions, prise en compte de la santé au travail).

Une revalorisation pour toutes et tous du traitement [ratrappage immédiat à hauteur de 400 € par mois, soit 90 points de point d'indice, pas d'augmentation individuelle au mérite, pas de rémunération en dessous de 2300 euros (1800 euros net)].

Pour le public et le privé, une retraite à 60 ans ou après 37,5 ans maxi, avec prise en compte des années d'études et de la pénibilité, équivalent à 75 % du meilleur salaire ou traitement.

L'égalité femmes/hommes dans l'emploi, la carrière, la formation continue, la santé, la vie personnelle, la retraite.

Pour une Ecole Emancipatrice et ouverte au monde

Avec la **CGT Educ'action**, exigeons un Grand Service Public d'Education Laïque et Unifié !

Avec les élu-e-s CGT, faites entendre votre voix, faites vivre vos droits

Du 27 novembre au 4 décembre 2014 VOTEZ CGT !

Ce que veut la CGT

- **L'abrogation** de la réforme des rythmes scolaires, des décrets Peillon-Hamon et Darcos.
- **Une réduction du temps de travail** : 18 h d'enseignement + 6 h de concertation.
- **L'abrogation** du décret d'annualisation du temps de travail des remplaçant-e-s.
- **Le remplacement** de toutes les absences.
- **L'abandon définitif** de toutes références au Socle commun.
- **La liberté pédagogique**.
- **La baisse significative** des effectifs par classe pour améliorer les conditions d'apprentissage et de travail.
- **Des RASED complets** et formés pour les écoles d'un secteur de collège et renforcés en éducation prioritaire.
- **L'abrogation** du Service Minimum d'Accueil (SMA), véritable atteinte au droit de grève.
- **L'accompagnement** des élèves en situation de handicap assuré par des personnels formés, titulaires de la fonction publique.
- **La titularisation** des AVS
- **Une réelle formation** : 2 ans de formation initiale avec le concours en fin de L3.
- **La fin de M@gistère** et le retour de la formation continue sur le temps de travail pour toutes et tous.
- **L'abandon** de Base-élèves.